

Ministère
de la Maison de l'Empereur
et des Beaux-Arts
?

Palais des Tuileries le 18 Septembre 1871

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous annoncer qu'à l'occasion
de la fête de S. M. l'Empereur M. le Maréchal,
Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux
Arts vient d'accorder, à la Bibliothèque de votre
ville un exemplaire de chacun des ouvrages désignés
ci-après =

Album du départ de l'Alsace -

Revue contemporaine - Année 1871-72 -

Chants populaires des Flamands de France -

Album de Villard de Honnecourt -

Histoire des Peintres (Ecole flamande) -

Les ouvrages devront être retirés de la Division
des beaux arts (Bureau des Souscriptions) à
partir du 1^{er} Octobre prochain, et au plus tard
dans le délai d'une année - Ils seront
remis contre reçu à la personne qui se
présentera munie d'une autorisation de vous.

J'ai le devoir de vous prévenir qu'à l'expiration
du délai ci-dessus l'Administration disposera
des ouvrages dont il s'agit en faveur d'un
autre établissement, si vous ne les avez pas

Reçu

Monsieur le Maire, l'honneur
de votre considération très distinguée

Le Secrétaire, Surintendant
des Beaux Arts —

Pour le Surintendant M. de la Motte
Chef de la Division des Beaux Arts
Signé J. Courvoisier